



Photo Yan Dehais

Le Campinois

Publication communale d'information

éditée par la Mairie

Le Mot du Maire :

Le printemps fut riche en manifestations dans notre village...l'occasion de rencontres pour que anciens et nouveaux habitants créent des liens : fête de la peinture, balade à la fraîche, foulée des éoliennes...

Fin mars le compte administratif 2012 a été voté à l'unanimité ainsi que le budget 2013.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le dimanche 1^{er} septembre pour la foire à tout organisée par le Club des Tilleuls.

Gaëtane Schlosser

Bibliothèque : A l'aide !

Les responsables de la Bibliothèque Municipale de Campigny font appel à des bénévoles pour renforcer l'équipe actuelle à partir de Septembre 2013.

Si vous avez envie de nous aider en consacrant deux heures par semaine à la Bibliothèque, et si vous aimez les livres, la musique et le cinéma, soyez les bienvenus !

Tél de La Bibliothèque : 02 32 41 58 97 Françoise Halévy



Notre cadre de vie à tous

Nous rappelons à tous les habitants que dans le village, chaque propriétaire et locataire doit tondre ou nettoyer l'espace qui se situe devant sa maison le long de la voie publique.

Bien vivre ensemble

Les jours et horaires de tonte et d'utilisation d'engins à moteur sont les suivants : du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00. Cela n'est pas autorisé les dimanches et jours fériés.

Gym à Campigny : à partir du 17 septembre, venez nous rejoindre à la salle des Associations pour une séance de « gym forme et détente » chaque lundi de 16h à 17h. Deux séances d'essai gratuites vous sont proposées. Ambiance conviviale.

Renseignements sur place ou par téléphone auprès de Mme Leroux au 02 32 42 95 66

Ouverture du secrétariat de la Mairie :

Le lundi et le vendredi de : 14h à 18h

Le jeudi : 14h à 19h

Coordonnées de la Mairie :

Tél : 02.32.41.02.52 - fax : 02.32.41.22.64

Courriel : mairie.campigny27@orange.fr

OMS CLUB DE FOOT DE CAMPIGNY

Le club avait organisé une belle surprise pour les enfants de Campigny mercredi 29 mai dernier sur le stade communal...Deux joueurs professionnels du Havre AC ont passé du temps avec eux après leur hebdomadaire entraînement du mercredi après-midi encadré par des bénévoles pour leur plus grande joie ! Le club a remis aux enfants adhérents des médailles à cette occasion qu'ils se sont empressés de faire signer aux pro !

65

La saison s'achève et les entraînements reprendront en septembre. Inscription au stade les mercredi 21 et 28 août 2013 de 18h à 20h

Contact pour renseignements :
Mme Bénard au 06 83 25 81 16



LA BALADE A LA FRAICHE...

Partenaire du Pays Risle Estuaire, la commune a participé fidèlement à l'édition 2013. Ce fut une belle balade du côté du lieu-dit les « sarazins » qui a rassemblé près de 500 personnes et ce sous le soleil ! La chorale de l'Association culturelle d'Epaignes a animé joyeusement la fin de soirée. Un grand merci aux bénévoles Campignois et aux associations communales qui ont participé activement à l'organisation de cette manifestation sympathique.

65

LA FETE DE LA PEINTURE...

Organisée par les bénévoles de la bibliothèque le samedi et le dimanche 2 juin, les artistes campignois nous ont fait le plaisir d'exposer leurs œuvres et avaient invité les enfants à découvrir la peinture...de futures vocations ??

65

LA FOULEE DES EOLIENNES...

La 1^{ère} édition de course à pied organisée par le « Club Running Club Campigny » que la commune a souhaité soutenir s'est déroulée le dimanche 16 juin 2013 : 1.3 km pour les enfants et 10 km pour les adultes sur nos routes et chemins ...Une belle manifestation dans la joie et la bonne humeur avec 73 participants pour la course adultes et 20 pour la course enfants... A renouveler ! Un grand merci aux bénévoles qui ont permis cette manifestation !

65



Petite chronique de l'Ecole de Campigny

Les élèves du Cours Préparatoire aiment la poésie ! Au mois de Mars les enfants de la classe de C.P. sont venus à la Bibliothèque et se sont intéressés à la poésie. Dans le cadre du mois des poètes, ils ont choisi des poésies, mais ils en ont aussi inventé avec l'aide de leur institutrice, Mme Christelle Peltier.

La neige

La kermesse de l'école prévue le 22 juin a été annulée par manque de bénévoles pour tenir les stands. C'est triste pour les enfants qui avaient préparé leur spectacle pour le présenter aux parents et cela aura des conséquences financières pour la coopérative scolaire. Nous espérons que la mobilisation de l'année prochaine permettra le renouvellement de cet événement.

*Le soleil fait fondre la neige
Et fait disparaître notre bonhomme de neige.
La neige se transforme en eau
On s'amuse à éclabousser Enzo !
Mais comme la neige revient,
On invite des copains
Pour faire une bataille de neige,
Et un bonhomme de neige
Pour s'en servir comme cible.
Mais d'un coup il pleut c'est horrible !
Chacun rentre dans sa maison
Pour manger des bonbons.*

La classe de C.P 2012-2013

La Villa! pour les jeunes de 11 à 25 ans

La villa est un équipement de la ville de Pont-Audemer où les jeunes des communes de la communauté de communes sont les bienvenus.

Activités, projets, se rencontrer entre jeunes, échanger, point Cyb...

Ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le jeudi de 14h à 22h

Adresse et contact :

La Villa, rue Pierre de Coubertin à Pont-Audemer - 02 32 42 35 03



Le budget communal s'équilibre en fonctionnement à : 718 299.81 euros et en Investissement à : 146 974.11 euros. Une très légère hausse des taxes locales de 1% sur le taux a été votée.

Ainsi, la taxe d'habitation est portée à 10.54% et fera une recette complémentaire pour la commune de 904 euros. La taxe foncière est portée à 9.42% et fera une recette complémentaire pour la commune de 486 euros. La taxe foncière sur les propriétés non bâties est portée à 28.11% et fera une recette complémentaire de 180 euros.

Les emprunts en cours : le vestiaire de foot, la classe préfabriquée à l'école, l'agrandissement de la cantine, les 2 nouvelles salles de classe. Ces emprunts représentent une dette de 27 euros par an par habitant (la moyenne départementale pour les communes de notre taille est de 50 euros par an par habitant, de 52 euros par an par habitant pour la moyenne régionale et de 91 euros par an par habitant pour la moyenne nationale).

Grandes orientations prises pour 2013 :

- Renforcement électrique dans le hameau de la viéville
- Remplacement de 7 lampadaires de type « boule » très consommateur d'énergie chemin du Petit Coq
- Achat d'un microtracteur pour les espaces communaux ainsi que le renouvellement et l'acquisition de matériel technique
- La salle des fêtes : rénovation des sanitaires, de la façade, remplacement des frigos et modernisation d'équipements
- L'école et la garderie périscolaire : installation d'alarme, renforcement de l'alarme incendie, acquisition d'un jeu pour l'extérieur, activité musicale, participation au voyage de fin d'année des élèves de CM1 et CM2, renouvellement d'une partie du parc informatique
- Achat d'un terrain pour réaliser une sente piétonne dans le bourg du village
- Travaux à l'église : remplacement des battants de la cloche et traitement d'un champignon

LE COMPOSTAGE

Depuis 2008, le SDOMODE, notre partenaire à la communauté de communes s'est engagé dans une campagne de compostage individuel auprès des usagers. La production d'ordures ménagères a diminué de 3.2% entre 2011 et 2012. Aussi, il a été décidé que 500 composteurs allaient être mis à la disposition des usagers pour permettre de s'équiper et de se lancer dans le compostage. 500 bioseaux seront également disponibles pour les foyers qui souhaitent composter en tas.

Si vous souhaitez commander des composteurs ou boiseaux, indiquer le par messagerie à l'adresse mairie.campigny27@orange.fr en précisant vos noms et adresse afin de collecter l'ensemble des demandes qui seront transmises à la communauté de communes.

TERRAIN DE TENNIS

L'accès au terrain de tennis au plateau sportif est accessible à tous dans le respect des règles suivantes :

- Entre 9h et 21h
- Accès interdit aux engins à moteur
- Respect du matériel mis à disposition et notamment du filet, propreté